

Intempéries dans le Pays d'Arles : la CCI ouvre une cellule d'appui pour accompagner les entreprises impactées

Face aux intempéries provoquées par l'épisode méditerranéen qui a débuté hier et s'est intensifié au cours de la nuit et de la matinée, la CCI du Pays d'Arles ouvre une cellule d'appui destinée à recenser les entreprises touchées sur le territoire et à les accompagner dans leurs démarches.

Commerces, entreprises industrielles, entreprises de services, établissements touristiques etc, toutes les entreprises du Pays d'Arles ayant subi des dommages ou des perturbations liés à cet épisode météorologique sont invitées à se faire connaître auprès de la CCI.

Un accompagnement individualisé pour les entreprises touchées

La CCI du Pays d'Arles se mobilise pour **identifier les besoins** des entreprises impactées, examiner chaque situation de manière **individualisée** et les **orienter vers les dispositifs d'aide et les interlocuteurs adaptés**.

L'objectif est de **faciliter leurs démarches**, de les aider à **identifier les solutions mobilisables** et de leur permettre d'être **accompagnées le plus rapidement possible** dans cette période difficile.

Les entreprises concernées peuvent contacter la cellule d'appui :

- Par e-mail : celluleappui@arles.cci.fr
- Par téléphone : 04 90 99 08 08

Afin de recenser les entreprises touchées dans les meilleurs délais et de leur apporter un accompagnement adapté, la CCI du Pays d'Arles appelle les médias à relayer largement cette information auprès des acteurs économiques du territoire.

Chaque signalement permettra de mieux identifier les conséquences de cet épisode météorologique sur le tissu économique local et de faciliter la mise en relation des entreprises avec les dispositifs susceptibles de répondre à leurs besoins.

La CCI du Pays d'Arles reste pleinement mobilisée aux côtés des entreprises du territoire.

Contact presse : Manon REGGIANI – mreggiani@arles.cci.fr – 0617681418